

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3850 - VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

RDC

Des ONG réclament le maintien des sanctions européennes contre certains officiels congolais



Rostin Manketa du VSV et Frank Banza Ngoy des Amis de Nelson Mandela

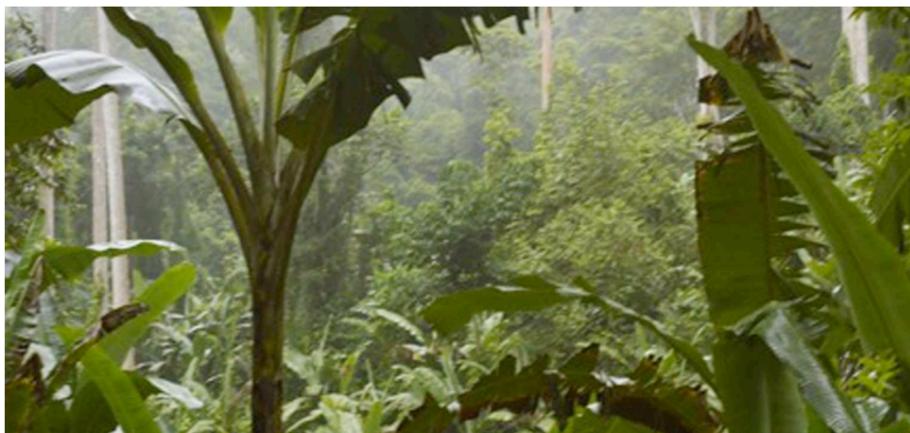
Signataires d'une déclaration publiée le 14 octobre, cent vingt-deux organisations pensent que le contexte n'était pas opportun pour la levée des mesures restrictives individuelles contre certains responsables congolais. Elles estiment que lever ces sanctions sera synonyme d'accorder une prime à l'impunité et de sacrifier les victimes. «Lever les sanctions contre ne serait-ce qu'un seul de ces officiels, sans qu'ils n'aient répondu à des allégations des crimes graves devant les juridictions compétentes serait un affront aux victimes», indiquent ces ONG.

Ces organisations, qui relèvent que certains de ces individus ciblés par les sanctions occupent des postes de responsabilité dans l'armée et dans l'administration, disent, par ailleurs, regretter qu'aucune action judiciaire ne soit initiée, à ce jour, en interne pour que ces individus ciblés subissent la rigueur de la loi.

Page 2

CRISE DE LA NATURE

L'ambition et l'action constituent la seule solution



La réserve à biosphère de Luki en RDC/WWF

Pour le Fonds mondial de la nature (WWF), le sommet sur la biodiversité en clôture de la dernière assemblée générale des Nations unies du 15 au 30 septembre a été l'occasion offerte aux chefs d'État et de gouvernement en vue de reconnaître la perte de la biodiversité dans le monde et de constater l'absence des mesures suffisantes pour s'attaquer à ce problème. Pour cette organisation internationale, dont les idées ont été relayées dans un

article publié par l'un de ses cadres, la dynamique ainsi créée signifie que lors de la prochaine grande réunion mondiale sur la biodiversité - qui se tiendra l'année prochaine en Chine - les dirigeants du monde n'auront d'autre excuse que d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action mondial pour mettre la nature sur la voie de la reprise.

Page 4

FUNÉRAILLES

Koffi Olomidé à Paris pour les obsèques de Mama Amy



Requiem et Mama Amy, les hommages posthumes de Koffi à sa mère (DR)

Le patron de Quartier Latin, Koffi Olomidé, est à Paris en France pour assister aux obsèques de sa maman décédée le 3 octobre. Sur place, l'artiste musicien a posté une petite vidéo de son arrivée dans la capitale française, dans laquelle il annonce la sor-

tie, à partir du 16 octobre, d'une plaque contenant des hommages posthumes à sa défunte mère intitulée Requiem et Mama Amy dont le son a constitué le fonds sonore de sa vidéo.

Page 3

ÉDITORIAL

Maturité

Dimanche prochain, les Guinéens se rendront aux urnes pour élire leur président de la République. Le vote se déroule le même mois où cet Etat d'Afrique de l'Ouest avait acquis son indépendance, un certain 2 octobre 1958, avant les autres anciennes colonies françaises qui lui emboîtèrent le pas deux années plus tard, en 1960.

Le chemin menant à cette consultation populaire majeure n'a pas été linéaire au regard des tensions entre le pouvoir et l'opposition. Elles ne sont pas totalement retombées, mais cela est un signe positif de voir les principaux acteurs guinéens, le président sortant, Alpha Condé et son emblématique opposant, Cellou Dalein Diallo, prendre fait et cause pour cette compétition pacifique.

Il restera à observer la façon dont les partisans des deux camps répondront à l'appel à voter de leurs leaders, le ton du discours que ces derniers prononceront au moment de l'annonce du résultat de l'élection. Il suffira, en effet, d'un mot de trop de celui qui aura perdu le scrutin pour que la Cité guinéenne s'embrace, et avec elle s'évaporent les espoirs qu'a toujours suscités le besoin des peuples d'aller au développement.

Dans plusieurs pays en période de transition démocratique, les élections ont souvent débouché sur des violences. L'Afrique n'est certainement pas le seul quartier du monde où ces expériences désastreuses se répètent, mais elle est si fragile pour se les permettre à chaque joute électorale.

On ne sait pas si le mot sagesse convient en politique pour des agents préoccupés par le pouvoir. Il n'empêche que l'intérêt général commande à ceux qui parlent au nom de tous de se garder des prises de position qui peuvent leur être préjudiciables, individuellement parlant.

Dans ce moment crucial de renouvellement du mandat du chef de l'Etat, un peu de maturité ne ferait pas de mal aux dirigeants politiques de Guinée Conakry.

Le Courrier de Kinshasa

VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Des ONG pour des sanctions ciblées contre onze officiels congolais

«Pas de levée de sanctions ciblées contre les hauts responsables congolais impliqués dans les violations graves des droits humains sans garantie de justice », c'est la quintessence du plaidoyer mené par cent vingt-deux organisations de défense de droits de l'homme de la RDC.



Rostin Manketa du VSV et Frank Banza Ngoy des Amis de Nelson Mandela

Au cours d'une conférence de presse animée par Rostin Manketa, directeur exécutif de l'ONG « La Voix des sans-voix » (VSV), et Frank Banza Ngoy, coordonnateur de la structure « Les Amis de Nelson Mandela » pour la ville de Kinshasa, ces organisations de la société civile encouragent l'Union européenne (UE) à maintenir les sanctions ciblées contre onze officiels de la République démocratique du Congo (RDC) impliqués dans de graves violations des droits humains lors du dernier processus électoral, afin de donner un espoir de justice aux victimes de la répression politique en RDC. « Les victimes dont nous nous faisons le porte-parole n'ont pas oublié les nombreux abus graves qu'elles ont subis pendant les années de répression politique au cours desquelles ces hauts responsables étaient impliqués et pour lesquels elles attendent encore une justice qui tarde à venir, malgré les promesses faites par les autorités en place. Elles constatent que malgré la déclaration du président Felix Tshisekedi de faire de cette année 2020 une « année de l'action », rien n'est mis en œuvre pour obliger les personnes responsables à rendre des comptes pour les crimes du passé », indique le communiqué de presse conjoint de ces organisations de la société civile de défense de droits de l'homme lu par le directeur exécutif de VSV, Rostin Manketa.

Alors que ces officiels ne font l'objet d'aucune enquête judiciaire afin de répondre des actes qui leur sont im-

putés, certains parmi eux occupent même encore des postes importants de responsabilités et d'autres sont même promus dans l'administration et l'armée en cette année 2020, regrettent les cent vingt-deux organisations. Elles citent notamment le général John Numbi, certes relevé de ses fonctions, mais libre alors qu'impliqué dans plusieurs violations graves des droits de l'homme, ainsi que le général Gabriel Amisi qui a été, quant à lui, promu. « Cette situation fait naître un doute dans le cœur des victimes de voir un jour leurs bourreaux répondre de leurs actes et fait dissiper un espoir d'une justice en leur faveur », s'inquiètent-elles. Le groupe de cent vingt-deux organisations font remarquer que la situation politique dans le pays demeure encore tendue. Et les derniers développements politiques font croire que des manœuvres sont mises en place pour empêcher toute initiative pouvant conduire à une redevabilité des alliés, entres autres, au pouvoir du président Tshisekedi pour les abus qu'ils ont commis.

Rapport Mapping et TPI pour la RDC

Mais ces ONG soulignent : « Alors que le besoin d'une vraie justice vient d'être exprimé à nouveau par des milliers de Congolais en marge de la célébration ce 1er octobre des dix ans du rapport Mapping (ce rapport des Nations unies qui a décrit les violations les plus graves des droits humains et du droit international huma-

itaire commises en RDC entre mars 1993 et juin 2003, et qui peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre), lever les sanctions contre ne serait-ce qu'un seul de ces officiels, sans qu'ils n'aient répondu des allégations des crimes graves devant les juridictions compétentes serait un affront aux victimes. C'est pour ces raisons que nous invitons les gouvernements de l'Union européenne à maintenir les sanctions ciblées contre toutes ces hautes personnalités tant qu'il n'y aurait pas des progrès significatifs dans le processus de rétablissement de la justice à l'égard de toutes les victimes de la violente répression politique de ces dernières années et, plus loin encore, des crimes documentés dans le rapport mapping des Nations unies ». Le groupe des cent vingt-deux organisations n'est contre la justice transitionnelle prônée par le chef qui écarte l'aspect pénal, faisant table rase en privilégiant la réconciliation et la paix. Cependant, a soutenu Rostin Manketa, ces organisations épousent l'idée du Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018. « Nous joignons notre voix à celle des milliers des Congolais qui demandent l'établissement d'un Tribunal pénal international pour la RDC ou des chambres spécialisées mixtes pour juger ces crimes, car il ne peut y avoir de paix durable sans justice, comme le répète le prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege », conclut le communiqué de presse conjoint.

Martin Enyimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FUNÉRAILLES MAMA AMY

Koffi Olomide à Paris

Parti de Kinshasa le mardi 13 octobre pour trois jours, la star congolaise va assister aux obsèques de sa mère prévues ce vendredi 16 octobre au cimetière privé de Tremblay en France.

Le patron de Quartier Latin a posté une petite vidéo de son arrivée à Paris jeudi où jouait en musique de fond un extrait d'une des deux chansons qu'il a dédiées à la défunte Aminata Angélique Muyonge, sa mère, disparue le 3 octobre. Ces hommages posthumes, intitulés Requiem et Mama Amy, a fait savoir Koffi « seront disponibles ce vendredi 16 octobre à 16h20 ». Savoir que selon l'annonce qu'il avait faite lundi, avant son départ de Kinshasa, à ses amis domiciliés en France, l'illustre disparue serait conduite « vers 16 heures au cimetière de Tremblay ». Ce, à la suite d'un office religieux où il les avait convié en ces termes : « Je compte sur vous qui êtes en France pour que le même vendredi 16 octobre, nous nous retrouvions à l'église pour qu'ensemble nous rendions hommage à notre chère maman, Mama Amy ». L'inhumation sera suivie d'un « bain de consolation prévu dans la salle Palace de Villiers de 18h à minuit au 2 avenue des entrepreneurs 95400 Villiers-le-Bel », a du reste précisé le Grand Mopao. Ainsi prendra



Requiem et Mama Amy, les hommages posthumes de Koffi à sa mère (DR)

fin le programme des obsèques de Mama Amy qui, jusque-là, s'était tenu dans l'intimité familiale. « La famille se recueille chaque soir à Sevrans, en nombre limité à cause de la pandémie »,

« Je félicite mes frères et sœurs de France qui ont eu la généreuse idée que j'ai approuvée de trouver un caveau juste à côté de papa »

avait souligné Koffi. Du reste, les funérailles avaient été précédées d'une veillée mortuaire organisée le week-end dernier, à savoir « le samedi 10 octobre à Saint-Denis, 17 Boulevard de la Libération ».

Par ailleurs, l'on sait qu'Aminata Angélique Muyonge sera inhumée à côté de Charles Agbepa, son défunt époux qui l'avait précédé dans l'au-delà voilà quatre ans maintenant. Pour sa part, Koffi Olomide s'est réjoui que ses parents se retrouvent ainsi à nouveau réunis après leur mort. « Je félicite mes frères et sœurs de France qui ont eu la généreuse idée que j'ai approuvée de trouver un caveau juste à côté de papa », a-t-il affirmé dans sa vidéo de Kinshasa. Maintenant un peu plus serein, le chanteur semble avoir retrouvé un tantinet son humeur plaisantine habituelle, loin du Koffi accablé du 3 octobre, il s'est même permis un trait d'humour. « Et je pense que les deux tourteraux, si j'ose dire, sont en train de rigoler », a-t-il dit un petit sourire en coin.

Nioni Masela

EXPOSITION VIRTUELLE

Laboratoire Kontempo à voir à partir de ce samedi

Porté par le duo Mukenge/Schellhammer, le projet à découvrir en ligne, le 17 octobre à 17h 10, sera lancé www.facebook.com/labkontempo à partir de la salle d'exposition de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa.

Expérimentale, l'exposition porte essentiellement sur le travail fouillé de onze artistes visuels et plasticiens congolais, y compris les porteurs du projet sur les traces de l'époque coloniale dans le quotidien kinois. Pour cela, il a été précédé d'une résidence d'un mois. Réalisée dans l'esprit de création de synergies artistiques, l'exposition Laboratoire Kontempo a permis de mettre à contribution l'expertise de chercheurs et intellectuels locaux mais aussi internationaux dans une approche transdisciplinaire visant à explorer des possibilités artistiques qui s'offrent aujourd'hui. Il y est fait un lien entre la conception kinoise de l'art contemporain, assimilé depuis un moment au terme Kontempo et la perception que s'en fait le monde extérieur, notamment occidental. Inspirée par l'univers interculturel des artistes Christ Mukenge et Lydia Schellhammer, congolais et allemand, Laboratoire Kontempo aborde la question du post-colonialisme. Il se base



Présentation du projet Laboratoire Kontempo à la Plateforme contemporaine (Adiac)

sur le quotidien kinois rendu par chacun des artistes partant d'une expérience personnelle. Tout y passe, l'influence de la langue française, héritage colonial, sur la vie locale, notamment à côté des œuvres d'art d'autrefois livrées à un décryptage actuel. C'est donc suite à la covid-19 que l'exposition

voulue à la base itinérante comme l'an dernier, eu égard à sa visée de susciter cette fois le débat sur l'approche publique du vécu kinois post-colonial, a été ramenée en ligne.

Comme souligné par Jean Kamba, co-commissaire avec Sinzo Aanza, à la conférence de presse tenue le 10 octobre

à la Plateforme contemporaine, Laboratoire Kontempo n'est pas restée dans le cadre classique habituel. Les artistes n'ont pas proposé des œuvres réalisées à partir de leurs ateliers sur des thèmes précis partant d'idées de base personnelles. Les discussions émanant de l'interaction entre artistes

et théoriciens avait pour dessein d'adapter le travail des artistes à la thématique centrale du projet basé sur les traces psychosociales de la colonisation sur la société kinoise actuelle. Par ailleurs, la diversité des médiums, selon l'artiste visuelle Prisca Tankwey, est l'une des richesses du projet. Quoique, a-t-elle reconnu, qu'à ce niveau, « un dilemme s'est posé car il n'était pas facile de quitter le format défini établi par les structures psychosociales de la colonie pour présenter des choses nouvelles ». Résultat des courses et cela est un motif de joie pour la jeune artiste : « Nous sortons de ce projet, il n'est du reste pas encore fini, avec une métamorphose dans notre façon de réfléchir et de créer ». Parmi les partenaires de Laboratoire Kontempo, on compte l'ambassade d'Allemagne, le Goethe Institut, la Plateforme contemporaine et Bomoko Connexion.

N.M.

TRANSPORT

Trois cent quinze ports privés sous haute surveillance dans le Kongo central

Les autorités de Kinshasa ont lancé une vaste opération d'identification et de contrôle sur le terrain. Cette mission d'une semaine devrait sans nul doute se solder par la fermeture de plusieurs ports privés jugés non conformes après la vérification des documents et l'évaluation des normes techniques. Les sites à visiter se trouvent à Matadi, Boma et Moanda.

La mission d'identification et de contrôle des ports privés a bien débuté dans le Kongo central sur fond tout de même d'une certaine tension. Officiellement, le gouvernement de Kinshasa veut en savoir plus sur les trois cent quinze ports privés qui fonctionnent dans cette partie du territoire national. Sur le terrain, les enquêteurs s'intéressent particulièrement aux actes juridiques dûment signés par le ministère de la Justice représenté pour la circonstance par le vice-ministre Bernard Takahishe. Il est question aussi du respect strict des normes techniques. Sur cet aspect précisément, le ministre des

Transports, Didier Mazenga, a exprimé sa détermination de fermer les ports qui ne répondront pas aux normes de conformité.

Pour mener cette entreprise à terme, deux membres du gouvernement central séjournent actuellement dans le Kongo central. Tout est parti du 46e conseil des ministres sous la présidence de Félix-Antoine Tshisekedi. Le président de la République a ordonné la fermeture de tous les ports privés qui viennent concurrencer la Société commerciale des transports et ports (SCTP). Cette dernière, averti le président, devrait garder le monopole dans ce secteur.

Certes, l'on déplore déjà le retard dans le début de l'inspection proprement dite de ces ports privés. Autre pomme de discorde entre le gouvernement central et les syndicats de la SCTP, les deux ministres ne vont pas fermer purement et simplement les ports privés mais ils ne font qu'identifier et contrôler. Seuls les ports non conformes sont menacés de fermeture. Pour le syndicat de l'ex-Onatra, cette attitude est une insubordination à la décision du chef de l'État.

Passant aux actes, l'intersyndicale a projeté un sit-in devant le gouvernorat du Kongo central le mercredi 14 octobre pour démontrer leur soutien

infaillible à la décision du président Félix-Antoine Tshisekedi au moment même où la délégation gouvernementale de Kinshasa foule le sol du Kongo central. Il est décidé à faire appliquer à la lettre la décision de fermeture des ports clandestins privés. Entre-temps, la controverse s'amplifie sur le bien-fondé d'une telle démarche. Pour les uns, la SCTP ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Sa lourdeur administrative, son outil de production vétuste et son pléthore de personnel ne lui permettent pas de faire face aux ports privés existant partout dans le monde, il serait une

erreur de les fermer de manière inopinée. Pour la petite explication, ces sports privés, du moins pour certains, appartiennent à des particuliers et autres entreprises. Ils fonctionnent depuis des années. Face à ces arguments, d'autres rappellent le rôle majeur de ces « privés » dans la politisation de l'ex-Onatra. Tout a été fait pour mettre le géant des transports dans la touche et récupérer son vaste marché. Le séjour des deux ministres met le Kongo central en ébullition.

Laurent Essolomwa

CRISE DE LA NATURE

L'ambition et l'action comme la seule solution

Le Sommet sur la Biodiversité en clôture de la dernière Assemblée générale des Nations Unies du 15 au 30 septembre a été l'occasion aux chefs d'État et de gouvernement de reconnaître la perte de biodiversité dans le monde et de constater l'absence de mesures suffisantes pour s'attaquer à ce problème. Un certain nombre de pays ont pris des engagements, mais au niveau mondial, beaucoup plus d'efforts sont requis pour lutter contre la crise de la nature.

En septembre de chaque année, les dirigeants mondiaux représentant cent quatre-vingt-treize États membres des Nations unies se réunissent pour l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) afin de discuter de certains des problèmes les plus complexes du monde. Célébrant le 75e anniversaire des Nations unies, l'AGNU de cette année a connu deux premières : primo, l'assemblée est devenue virtuelle en raison des restrictions imposées par la covid-19 et secundo, la dégradation de la nature a enfin reçu l'attention qu'elle méritait avec une journée entière consacrée à des discussions axées sur des mesures urgentes en matière de biodiversité pour le développement durable.

Dans un article écrit par le coordonnateur mondial, New deal for nature & people, au sein du Fonds mondial pour la nature (WWF International), Gavin Edwards, celui-ci a révélé que septembre a été un mois critique pour la nature à plus d'un titre. Cet activiste a, en effet, rappelé que les semaines précédant l'AGNU ont vu la publication de deux rapports-clés fournissant des preuves irréfutables de l'ampleur de la crise de la nature. Gavin Edwards a tout d'abord fait allusion au Rapport Planète vivante du WWF (Living Planet Report, LPR), lancé le 10 septembre, qui a révélé que les populations d'animaux sauvages avaient diminué en moyenne de 68 % en moins de 50 ans, ce qui est alarmant, en grande partie à cause de la même



La réserve à biosphère de Luki en RDC/WWF

destruction de l'environnement qui contribue à des épidémies de virus comme covid-19. « Le rapport a révélé que si des efforts supplémentaires ne sont pas déployés pour lutter contre la perte et la dégradation des habitats, la biodiversité mondiale continuera de décliner », a-t-il souligné.

Une absence flagrante de volonté politique

Le coordonnateur mondial, New deal for nature & people, a également indiqué que le 15 septembre, dans la foulée du LPR, les Nations unies ont aussi publié les « Perspectives mondiales de la biodiversité » (Global Biodiversity Outlook 5), qui révèlent que sur les vingt

objectifs en matière de biodiversité que les gouvernements mondiaux se sont engagés à atteindre en 2010 en l'espace d'une décennie, aucun ne sera pleinement réalisé et seuls six ont été atteints, même partiellement. « C'est une grande déception ; l'incapacité du monde à atteindre ces objectifs rendra probablement la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) beaucoup plus difficile pour les pays et compromet les progrès réalisés dans la lutte contre le changement climatique », a indiqué Gavin Edwards dans cet article. Ce n'est pas vraiment, a-t-il souligné, une surprise : les efforts mondiaux pour faire face à la crise de la biodiversité ont jusqu'à

présent été entachés par une absence flagrante de volonté politique, par l'inaction et le manque d'ambition nécessaires pour aborder efficacement la dégradation de la nature, même au niveau national. Gavin Edwards a relevé que les deux rapports ont montré très clairement que l'humanité a besoin d'une action urgente et décisive pour inverser la tendance à la dégradation de la nature et sauvegarder l'avenir des personnes et de la planète. C'est pourquoi, a-t-il clairement indiqué, nous avons de si grands espoirs pour l'AGNU 2020. Cette année, a-t-il relevé, pour la première fois en 75 ans d'assemblées générales, la nature a bénéficié de la plateforme qu'elle méritait,

ce qui a représenté une occasion cruciale pour les dirigeants de faire preuve d'ambition et d'accélérer l'action en faveur de la biodiversité pour le développement durable.

A l'en croire, pour donner le ton, des organisations représentant des centaines de millions de personnes et des centaines d'entreprises ont lancé des appels coordonnés aux gouvernements afin qu'ils agissent pour sauver la nature. Puis, lors de son discours à l'Assemblée générale le 22 septembre, le président Xi Jinping a donné un coup de fouet bien nécessaire à l'action en faveur du climat en s'engageant à ce que la Chine atteigne son pic d'émissions avant 2030 et devienne neutre en carbone avant 2060. « Le rôle moteur de la Chine dans la relance de l'action en faveur du climat est admirable, et le président Xi a maintenant une occasion en or de diriger l'effort mondial visant à inverser la tendance à la perte de nature, sans laquelle les efforts d'atténuation du changement climatique seront totalement insuffisants. En tant qu'hôte et président de la conférence sur la biodiversité qui se tiendra à Kunming l'année prochaine, la Chine a un rôle incroyablement important à jouer en invitant les gouvernements à élaborer un plan d'action plus détaillé pour inverser la perte de nature », a indiqué le coordonnateur mondial, New deal for nature & people.

Lucien Dianzenza

AMICAL FIFA

La RDC a accroché le Maroc à Rabat

Un but partout, c'est le score de la rencontre amicale entre les Lions d'Atlas du Maroc et les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), disputé à Rabat dans le cadre de la préparation de la troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021.

Après la défaite de zéro but à trois contre les Burkinabè le 9 octobre à El Jadida, les Léopards avaient une sorte d'obligation de résultat pour le deuxième match amical Fifa afin de clôturer sur une note positive le stage de préparation en terre marocaine, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021. Cette deuxième rencontre n'était pas la moindre, car il s'agissait de s'opposer aux Lions d'Atlas du Maroc, pays hôte de cette partie. Un but partout, c'est finalement le score de cette rencontre qui édulcore un petit peu les choses après la lourde défaite du match.

Pour ce deuxième match amical de la répétition Fifa le 13 octobre au stade Prince Moulay-Abdallah de Rabat au Maroc, le sélectionneur Christian Nsengi Biembe apporte quelques changements. Au milieu de terrain, on note la titularisation de



Samuel Moutoussamy en duel avec un Marocain lors du match du 13 octobre 2020

Yannick Bangala et Samuel Moutoussamy, respectivement à la place d'Omenuke Mfulu et celle de Jordan Nkololo qui étaient titulaires lors de la défaite de zéro but à trois contre les Etalons du Burkina Faso le 9 octobre à El Jadida au premier match amical. Comme au match contre le Burkina Faso, Fabrice Ngoma Luamba s'occupe de l'animation de jeu.

Et en attaque, Kebano et Ben Malango débütent sur le banc des remplaçants, laissant leurs places à Jordan Botaka et Kazadi Kasengu. Yoane Wissa est reconduit. L'attaquant de Lorient (L1 France) se place à nouveau sur le flanc gauche. Rien n'a changé en défense, avec la paire axiale composée de Christian Luyindama et Marcel Tisserand, Issama Mpeko

à droite et Nsakala à gauche. Du côté marocain, le onze de départ du sélectionneur bosniaque Vahid Halilhodzic s'est composé du gardien de but Munir, et dans le champ Mendyl, Abdelhamid, Marzoui, El Kaddouri, Amallah, Barkok, Samy Mmaee, Hakimi, El Arabi et Amrabat. Les Lions d'Atlas du Maroc ont la possession de balle en première période concrétisée

par le but du latéral gauche d'Ajax d'Amsterdam, Nouisair Marzoui, à la 45e minute de jeu. Juste après le but, Edo Kayembe prend la place de Fabrice Ngoma Luamba touché. Et à la reprise, Kebano prend la place de Kazadi Kasengu. Les Léopards reviennent avec d'autres intentions, tentant d'apporter plus de dangers dans le camp adverse. A la 60e minute, c'est le néo-international Yoane Wissa qui égalise pour les fauves congolaises. Les Congolais vont tenir ce score jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Alioune Sow Sandigui. On rappelle que la RDC affronte l'Angola le 14 novembre à Kinshasa en troisième journée des éliminatoires de la CAN, avant le match de la quatrième journée, le 17 novembre, à Luanda contre le même adversaire.

Martin Engimo

Les réactions de Nsengi Biembe et Halilhodzic

Un but partout, c'est le résultat du match amical Fifa entre le Maroc et la RDC, un résultat qui a peut-être contenté le sélectionneur Nsengi Biembe, mais pas le sélectionneur Vahid Halilhodzic qui ne pensait qu'à une victoire avant le coup d'envoi.

Les sélectionneurs des Léopards de la RDC et des Lions d'Atlas du Maroc ont livré leurs impressions après le résultat d'égalité d'un but partout entre les deux équipes à l'issue du match amical de la fenêtre Fifa, disputé le 13 octobre au stade Prince Moulay-Abdallah de Rabat. On rappelle que Marzoui ouvrait le score pour les Marocains à la 45e minute, avant l'égalisation de néo-international Yoane Wissa pour les Congolais. «Je crois même que nous méritons de gagner ce match franchement. Nous avons eu des séquences où nous devons normalement conclure. Nous savons maintenant dans l'avenir, nous devons travailler avec ce groupe plein de bonnes volontés, disponible et à l'écoute. Nous pourrions faire de bonnes choses, nous l'espérons. Pour nous, le Maroc constitue une grande nation du football et un exemple pour plusieurs fédérations. Nous sommes fiers de nos garçons aujourd'hui parce qu'ils ont montré ce qu'ils



Christian Nsengi Biembe

valaient. Nous sommes très contents. Pour le score, c'est au mérite mais nous n'avons pas toujours des victoires mais cela viendra », a déclaré Christian Nsengi Biembe, sélectionneur de la RDC.

Ce résultat est d'autant satisfaisant pour lui après la lourde défaite des Léopards au premier match amical Fifa à El Jadida (zéro but à trois) devant les Etalons du Burkina Faso. Après cette débâcle, Nsengi Biembe laissait entendre : « L'affront, puisqu'il en était réellement un, devra être dédramatisé. Ce n'est pas non plus la fin du monde.

Certes, en ma qualité de patron technique des Léopards, j'assume cette défaite, aussi lourde soit-elle. Je n'ai pas été non plus trahi par mes joueurs. On

a essayé quelque chose de nouveau avec une ossature essentiellement nouvelle, en l'absence de près de onze joueurs cadres. On a juste disposé d'une base défensive connue avec Issama, Luyindama, Tisserand et Nsakala, mais devant elle, que de novices, de nouveaux joueurs qui, pour la plupart, étaient à leur première titularisation en équipe nationale. On ne pouvait d'ailleurs faire autrement avec toutes ces déflections, tous ces cas de blessures, de responsabilité familiale et parentale, sur fond des restrictions covid-19... Il fallait

faire avec tout cela et cette défaite, il faut la positiver car elle m'a permis de disposer des repères... ».

Pour sa part, le sélectionneur du Maroc, le technicien bosniaque Vahid Halilhodzic n'a pas apprécié ce résultat nul, lui qui espérait une victoire. « C'est une déception, j'ai demandé la victoire, mais on n'a pas pratiqué le même jeu qu'on a produit contre le Sénégal. Il y a aussi un peu de fatigue, car pas mal de garçons ne sont pas encore prêts physiquement. Après, j'ai fait quelques changements pour donner l'occasion à certains de jouer. On a beaucoup parlé et travaillé. Et finalement, il y a ce match nul. Mais bon, on aurait pu gagner largement... C'est quand même une déception », a-t-il déclaré. Le Maroc, rappelle-t-on, a battu le Sénégal le 9 octobre à Rabat par trois buts à un, lors de son premier match amical Fifa.

M.E.



Vahid Halilhodzic

EDUCATION

Vers la suppression du second tour aux examens techniques

La vingt-troisième session ordinaire du conseil national de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante s'est ouverte le 15 octobre sous le patronage du ministre en charge dudit département, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

L'objectif de cette rencontre est de consulter les acteurs de l'éducation sur la problématique de la continuité et de l'amélioration des activités pédagogiques, en s'inspirant de l'expérience des autres pays et de celle acquise pendant le confinement.

Pendant trois jours, les participants vont proposer des dispositions pratiques et éclairées pour cette année scolaire qui prennent en compte l'existence de la pandémie, « le renforcement des cours à la maison » avec l'inauguration de la web TV dédiée à l'éducation nationale.

« Comme vous le constatez, le nombre d'examens et de concours est élevé, le temps et le coût pour l'organisation des évaluations sont énormes. C'est pourquoi j'invite tous les membres du conseil à se pencher sur ceux-ci dans l'optique d'un meilleur rapport qualité/coût, en s'orientant vers la te-



Les participants/Adiac

nue des examens à un seul tour », a déclaré le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

Notre sous-secteur, a-t-il poursuivi, joue un rôle majeur et reste la clé de voûte dans la formation des ressources humaines qualifiées. C'est la raison pour laquelle il sied de former non seulement les futurs employés, collabora-

teurs congolais des entreprises formelles et informelles mais également les entrepreneurs, créateurs d'emplois.

C'est dans cet esprit qu'une nouvelle organisation s'impose, a précisé le ministre de l'Enseigne-

ment technique. Cette organisation devrait, selon lui, permettre d'améliorer le partenariat et le système de communication institutionnel. Malgré les bons résultats obtenus au Bac, force est de relever que les bacheliers ne trouvent pas d'issue pour poursuivre les études et leur insertion professionnelle demeure difficile. « De 2014 à ce jour, nous avons trente-six mille bacheliers non orientés. L'ouverture du cycle BTS s'avère donc indispensable pour offrir à ces jeunes une nouvelle possibilité de poursuivre des études. Il est à noter que des pourparlers sont en cours entre le ministère et le COPIL de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, et ce afin que les deux filières architecture-BTP et énergie-environnement puissent intégrer en leur sein les admis au brevet », a indiqué Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes.

Guillaume Ondzé

ZONE CÉMAC

La 11^e édition de la foire transfrontalière aura lieu en novembre au Cameroun

Organisée par le Réseau des femmes actives de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Refac), la foire transfrontalière se déroulera du 24 novembre au 5 décembre à Kyé-Ossi, au Cameroun.

La 11^e édition de la foire transfrontalière est placée sur le thème : « Concrétiser le processus de la Zone de libre-échange continentale africaine pour le développement intégré de l'Afrique et les défis liés à la crise sanitaire du Covid-19 ». Elle vise à créer un espace d'échanges, de partage d'expériences au profit des femmes dans la perspective d'améliorer leurs conditions de vie en milieu urbain et rural pour leur meilleure implication dans le développement de la sous-région. Ces retrouvailles ont également pour objectif de promouvoir des projets intégrateurs et de valoriser les richesses culturelles de la sous-région.

La foire transfrontalière regroupe les acteurs de développement des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac),

les administrations, les chambres consulaires, les organisations internationales, les chancelleries, les instituts de recherche et les opérateurs économiques. Au cours de ces retrouvailles, il s'agira, entre autres, d'échanger et d'interagir avec les participants en ce qui concerne l'histoire de la Foire. Une présentation de la gastronomie des pays africains sera suivie d'un défilé de mode en tissu africain.

Notons que Le Réseau des femmes actives de la Cémac est une organisation qui œuvre pour la lutte contre la pauvreté en fraternisant les femmes de la sous-région d'Afrique centrale. Aussi, il les aide à contribuer elles-mêmes à leur épanouissement tout en les mettant en relation pour des échanges d'expériences.

Gloria Imelda Lossele

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Plus de 100 millions FCFA mobilisés au titre de l'année 2020

Dans un échange avec les médias le 14 octobre à Brazzaville, le président de la Commission économie et finances du Sénat, Jean-Pierre Epouma, a annoncé que pour l'exercice 2020, la somme de 102 millions de francs CFA a été mobilisée au titre de la Redevance audiovisuelle (RAV) par le Trésor public.

« Pour l'année 2020 jusqu'au 31 juillet, on est à 102 millions francs CFA. Ce montant a été débloqué nous avons la pièce. Ce qui nous intéresse maintenant, ce n'est pas qui se chargera de la répartition de la RAV mais plutôt comment faire de telle sorte qu'en fonction du texte d'application en vigueur, donc l'arrêté 45-87 la répartition soit faite de façon que 30% soient versés à la télévision, 25% à la ra-

dio, 20% à la télédiffusion et 15% aux équipements dans un premier temps » a-t-il expliqué, ajoutant que « dans un deuxième temps, il faudrait voir la possibilité d'extension aux médias privés pour question de justice ». Le président de la commission économie et finances du Sénat a en outre souhaité que la répartition de la RAV soit faite publiquement aux différents bénéficiaires conformément aux textes en vigueur. Selon cette commission, les montants collectés par l'ex-Société nationale d'électricité (SNE), devenue Energie électrique du Congo, ne sont pas totalement reversés au Trésor public et qu'il n'y a pas de rétrocession aux bénéficiaires. Pour Jean-Pierre Epouma, conformément à la loi, il revient au Conseil supérieur de la liberté de communication de gérer la RAV qui a été instituée en 2001.

Jean Jacques Koubemba

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

La FAO et le PAM invitent les Etats à une action concertée contre la faim

Dans l'idée d'encourager les gouvernements du monde à faire en sorte que chacun, partout dans le monde ait accès à l'alimentation sûre, saine et nutritive quand il exprime le besoin, l'humanité commémore le 16 octobre, la journée internationale de l'alimentation.

Cette journée commémorative qui sera célébrée par visioconférence connaîtra la participation active des représentants spéciaux de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM), des chefs des agences des Nations unies implantées dans les différents pays et du secrétaire général de l'ONU.

En marge de cette journée plusieurs réunions seront organisées, réunions au cours desquelles, les participants échangeront sur le rôle de mettre sur pied des politiques alimentaires adéquates, celles de l'innovation, de la bio-économie et des Objectifs de développement durable (ODD) concernant la transformation du système agroalimentaire.

« La promotion de l'innovation et l'application des technologies numériques dans les systèmes agroalimentaires ainsi que la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires sont des axes de travail essentiels, en ce qui concerne l'intensification de la lutte contre la faim et la pauvreté », a déclaré le directeur général de la FAO, Qu Dongyu.

Pour le responsable de la FAO, si la communauté internationale tient à réaliser un développement véritablement durable et atteindre les objectifs du programme 2030, il est nécessaire

d'engager une mutation de nos régimes et systèmes alimentaires. Car, aujourd'hui, sous l'effet de la pandémie du Covid-19 et des conflits qui exercent une pression supplémentaire, l'humanité subit un changement décisif. Pour ce faire, il faut stimuler l'innovation ainsi qu'apporter des améliorations dans l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire et opérer des investissements dans les traitements des aliments après la récolte sans oublier l'implantation des entrepôts fiables.

« Je suis fermement convaincu de la puissance de l'innovation et que les technologies numériques sont un outil incontournable dans la poursuite des objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2 et l'ODD1 destinés à l'élimination de la faim et la lutte contre la pauvreté », a-t-il encore déclaré.

Les conflits et le Covid-19, facteurs premiers de l'insécurité alimentaire

Faisant référence aux conflits, aux extrêmes climatiques et à la pandémie de la covid-19 comme facteurs premiers de l'insécurité alimentaire, le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) a souligné la nécessité de s'attaquer à la pandémie de la faim en même temps qu'à la pandémie sanitaire. Car, nous risquons sans cela de voir le nombre des personnes qui périssent par

la détérioration de l'économie et la rupture des chaînes d'approvisionnement alimentaire dépasser celui des pertes en vie humaine que causent les taux de mortalité imputables à la faim.

« Agissant de l'avenir de tous, atteindre l'objectif faim Zéro, ce n'est pas seulement s'attaquer au problème de la faim dans le monde, c'est aussi nourrir les personnes et prendre soin de la planète. Cette année, la journée mondiale de l'alimentation lance un appel à l'action concertée afin que tout le monde puisse bénéficier d'une nourriture saine et durable », a-t-il déclaré avant d'inviter les Etats à mettre en place des stratégies appropriées pour lutter contre la faim, tout en s'interrogeant sur ce que leurs populations mangent. Pour y arriver, il nous faut des systèmes alimentaires qui soient durables, adaptés au climat, qui fournissent des aliments nutritifs, inclusifs et résilients.

« Le monde dépend des petits agriculteurs qui produisent la moitié de toutes nos calories alimentaires. A cet effet, il nous faut une volonté politique forte et un surcroît d'investissements dans la transformation des zones rurales et la restructuration de nos systèmes alimentaires », a conclu le responsable du PAM.

Rock Ngassakys

COOPÉRATION

Le Congo et l'Unesco liés par deux accords

En marge de sa visite de travail, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay, a signé le 14 octobre deux accords de coopération au ministère des Affaires étrangères.

Le premier concerne l'accord de siège. Il a été paraphé par le secrétaire général des Affaires étrangères, Sylvestre Mamina, et Edouard Firmin Matoko, sous-directeur général de l'Unesco pour la priorité Afrique et les relations extérieures.

« Le renouvellement de l'accord de siège doit renforcer les relations entre le Congo et l'Unesco, regardé comme la plus emblématique de toutes les agences du système des Nations unies », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso.

Rappelons que le premier accord de siège entre l'Unesco et le gouvernement congolais a été signé le 18 mars 1997.

Concernant l'accord général de coopération, il a été signé par Audrey Azoulay et Jean-Claude Gakosso. Ce document témoigne de la volonté du gouvernement congolais et de



Audrey Azoulay et Jean-Claude Gakosso paraphant le document/ crédit photo adiac

l'Unesco, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale relative aux domaines de l'éducation, des sciences, la culture, l'information et la communication, du genre et de la jeunesse.

« L'accord cadre de coopération

représente pour nous un intérêt capital. Nous sommes persuadés qu'il va stimuler la relation entre nos deux parties et nous inciter davantage à l'action dont la mise en œuvre de nos projets communs », a commenté

Jean-Claude Gakosso.

Pour la mise en œuvre de cet accord, les deux parties identifieront les projets distinctifs. Sur la base desquels elles signeront des accords spécifiques dits accords de projet.

Parmi les domaines prioritaires auxquels l'Unesco pourra accompagner le Congo, la directrice générale a cité : l'enseignement supérieur; l'enseignement à distance; l'éducation des filles; les sciences et la technologie; la formation; la jeunesse etc. « Je me réjouis de ces axes de coopération qui correspondent à vos priorités et à notre mandat, et je vous promets notre appui », a indiqué Audrey Azoulay. Selon le ministre Jean-Claude Gakosso, la visite de travail de la directrice générale de l'Unesco « témoigne de l'excellence des relations de coopération entre l'Unesco et le Congo. Des relations établies depuis 1960 ». Au cours de ces années, a-t-il ajouté, « notre coopération n'a cessé de s'enrichir. Elle a été portée par des réalisations fécondes dans les domaines de l'éducation, des sciences et la technologie, la culture et la communication ».

Yvette Reine Nzaba

CONGO-AIEA

État des lieux des projets technologiques

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et l'administrateur principal des projets de coopération technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Michel Warnau, ont fait un état des lieux de l'exécution à mi-parcours d'un certain nombre de projets.

La contribution à la surveillance épidémiologique des maladies tropicales négligées pour l'Institut de recherche en sciences de la santé et du projet sur l'établissement des capacités nationales pour surveiller la pollution marine et l'évaluation des risques connexes sur l'environnement et la société pour l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles, la signature du Programme cadre national (PCN), ont fait partie des questions évoquées lors de la séance de travail virtuel entre le ministre en charge de la Recherche scientifique et l'administrateur des projets de coopération de l'AIEA.

Les contributions au budget régulier de l'AIEA et la réexportation de deux sources radioactives de cobalt 60 encore présentes en territoire congolais n'ont pas été mises en marge des échanges.

Les responsables des projets ont fait savoir que les bâtiments devant les abriter sont en cours de réhabilitation, les travaux exécutés à 84% prendront fin sous peu. Dans le cadre du projet sur la surveillance de la pollution marine, le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a reçu un premier lot de matériel. D'autres commandes de matériel ont été initiées par l'AIEA.

La coopération technique, quant à elle, s'élargit sur l'élaboration d'un programme complet de lutte contre le cancer et la médecine nucléaire, le renforcement des activités d'infrastructures réglementaires dans tous les domaines et l'amélioration de la productivité



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, lors de la visioconférence

animale et végétale.

Faisant référence au PCN, Michel Warnau a pris l'engagement de diligenter le processus de la signature dans un délai raisonnable. Il a appelé le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou à s'impliquer pour le paiement des arriérés de la contribution budgétaire en vue de la récupération du droit de vote et éviter le handicap sur la mise en œuvre du programme de 2022. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a fait le point du travail interministériel sur la finalisation du Plan de sécurité de transport avec l'assistance de l'AIEA conformément à la réglementation internationale en vigueur pour le transport de la source radioactive.

Par ailleurs, Martin Parfait Aimé

Coussoud-Mavoungou a informé la coopération technique de la promulgation par le Congo des lois autorisant l'adhésion à la convention commune sur la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, ainsi que celle autorisant l'adhésion à la convention sur la sûreté nucléaire.

« Je voudrais rassurer, qu'en dehors de ces deux conventions promulguées, il y en aura trois autres qui seront examinées avant la fin de l'année et aussi les deux lois nationales portant sur la sûreté nucléaire et l'organisme de gestion », a-t-il indiqué, en soulignant que les deux sources cobalt 60 présentes au Congo vont être rapatriées avant la fin de cette année.

Rominique Makaya

RGPH

Le dépôt de dossier pour les agents de collecte prend fin ce week-end

Lancé le 5 octobre par le ministère du Plan, de la Statistique, de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, le recrutement des agents de collecte du 5^e recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) s'arrête le 18 octobre. Eudoxie Claudine Kibangu Ombessa, directrice départementale de la Statistique de Pointe-Noire a encouragé les personnes intéressées à postuler en ligne sur le site www.ins-congo.org.

Le RGPH-5 va permettre d'actualiser les données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population à tous les niveaux géographiques. Après l'établissement de la cartographie censitaire, l'Institut de la statistique (INS) va réaliser, du 21 novembre au 20 décembre, le dénombrement général (comptage individuel de toute personne présente sur le territoire national). Dans la ville océane, l'avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement des agents recenseurs est affiché à l'entrée de l'Hôtel de la préfecture, dans les sièges d'arrondissement ainsi qu'à la direction départementale de la Statistique située au quartier Mpita (arrondissement 1 Emery patrice Lumumba) dans l'enceinte de l'Office congolais des systèmes d'information (ex-OCI) où les personnes intéressées peuvent aussi trouver des informations sur la constitution du dossier. La possibilité est aussi donnée d'avoir des informations sur le site de l'INS. Cependant, les candidats doivent réunir les conditions suivantes : être de nationalité congolaise et âgé de 18 à 59 ans au 31 octobre ; avoir au moins le bac ou autres diplômes équivalents ; avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique ; être familiarisé à l'utilisation des applications informatiques courantes (Windows, Android, internet, world, Excel, etc). Eudoxie Claudine Kibangu Ombessa a insisté sur les deux dernières conditions car le recensement se fera avec l'outil informatique. « Il n'y aura pas de version papier, c'est une opération de grande envergure, une opération nationale. Il est de bon aloi qu'on choisisse des personnes capables de la mener à bien », a-t-elle souligné.

Par ailleurs, tenant compte de cela, elle a encouragé les personnes intéressées à envoyer leurs dossiers en ligne sur le site www.ins-congo.org pour avoir plus d'avantage. « Il est mentionné dans l'avis à manifestation d'intérêt qu'il est préférable de postuler en ligne pour permettre de regarder si les candidats ont la maîtrise de l'outil informatique. Ceux qui postulent en ligne sont prioritaires », a-t-elle expliqué. Après leur sélection, les agents recenseurs suivront une formation avant d'être déployés sur le terrain. Ils auront comme mission de collecter les données au sein de chaque zone de dénombrement. Signalons qu'outre le recensement de la population et de l'habitat, un recensement des entreprises sera aussi lancée. Dans ce cadre, une formation des candidats ayant été sélectionnés à l'issue d'un avis à manifestation d'intérêt se déroule actuellement dans tous les départements du pays. Au niveau de Pointe-Noire, la formation à laquelle participent aussi les candidats du département du Kouilou a lieu à l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Sous le haut patronage du Ministre d'Etat,
Ministre de l'économie, de l'industrie
et du portefeuille public



SALON AFRICAIN DE L'INVENTION ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE 8ÈME ÉDITION

Le grand rendez-vous des inventeurs et entreprises innovantes

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE,
INNOVATION ET DÉFIS SANITAIRES

15-17 OCTOBRE 2020

Palais des Congrès, Brazzaville



+242 06 666 62 29 +237 699 18 17 77

oapi.int OAPI_TWIT oapi@oapi.int

www.oapi.int



Avec La Carte Visa LCB Bank,
faites vos achats sur internet
en toute sécurité.



- ✓ LCB Bank vous accompagne lors de vos paiements sur internet
- ✓ Vous recevez systématiquement un code de sécurité par SMS
- ✓ Rendez-vous vite dans votre agence la plus proche

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)

MISSIONS:

- Participer à la tenue de la comptabilité générale;
- Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations;
- Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

PROFIL RECHERCHE:

- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
- Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
- Editer la liste des immobilisations acquises;
- Editer l'Etat de synthèse des immobilisations;
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions;
- Faire la mise à jour des immobilisations en cours;
- Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions;
- Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
- Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
- Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
- Autres tâches:
- Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
- Participer à toutes autres tâches qui vous

seront confiées.

-Savoir-faire

- Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
- Connaître Les Normes OHADA;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage;
- Savoir-être:
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante: recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

MISSIONS:

- Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils;
- Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- Faire le contrôle comptable.

PROFIL RECHERCHE:

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
- Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
- Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe;
- Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
- Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS;
- Autres tâches:
- Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;
- Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité;
- Participer à toutes autres tâches qui vous seront confiées.
- Savoir-faire:
- Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...;
- Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

•Connaître les Normes OHADA;

- Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

-Savoir-être:

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable/de fiscalité ou d'une banque;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante: recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

BOUENZA

Une foire-exposition pour valoriser les produits à base de manioc

Co-organisée par l'Union européenne (UE) et le Programme alimentaire mondial (PAM), le 15 octobre à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, la première édition de la foire-exposition des produits dérivés du manioc s'inscrit dans le cadre du programme ProManioc, lancé en septembre dernier à Brazzaville.

Cette foire regroupe les équipementiers et les transformateurs qui échangent pendant une journée. Le but étant de mettre en relation les producteurs et productrices de manioc avec les commerçants et d'aller à la rencontre des futurs consommateurs pour leur faire découvrir les produits à base du manioc.

Sur place, les visiteurs ont pu découvrir la farine du manioc, le mba-la pinda mais aussi de nouveaux produits comme le pain de manioc, le gari, l'attiéké (couscous de manioc).

Selon les organisateurs, le défi à relever pendant cette foire-exposition est de promouvoir la richesse et la variété des produits issus du tubercule de manioc ; donner aux visiteurs la possibilité de les déguster sous différentes variantes ; découvrir les avantages en termes de sécurité alimentaire.

« Nous sommes très heureux de l'organisation de cette première foire-exposition du manioc, au cœur de la Bouenza. J'espère qu'elle ouvrira la voie à d'autres activités de ce type pour faire connaître les produits à base de manioc, ainsi que les acteurs du manioc au Congo », a déclaré le représentant du PAM au Congo, Jean-Martin Bauer.

Cette foire est organisée dans le cadre du projet ProManioc qui est un programme de renforcement de la chaîne de valeur artisanale du manioc au Congo, financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros, soit environ un milliard FCFA sur le 11e FED (Fonds européen de développement).



L'échange d'expériences entre les équipementiers et les transformateurs pendant une journée.

Mis en œuvre pendant deux ans par le PAM, ce projet vise, entre autres, à renforcer les capacités de 150 artisans-soudeurs, 500 transformateurs des produits dérivés du manioc et valoriser la commercia-

lisation de ces produits auprès du grand public.

Au total, 50 groupements de producteurs de manioc seront accompagnés afin d'augmenter leur production, à travers ce programme

qui intervient en réponse à la pandémie de Covid-19 ayant fragilisé les chaînes d'approvisionnement et rappelé le besoin de renforcer le potentiel agricole local.

« A Brazzaville, c'est le haricot

« La foire-exposition d'aujourd'hui constitue une étape clé pour le projet qui met un accent particulier sur la transformation du manioc en produits encore peu connus au Congo. C'est à travers ce type d'événements que l'on peut renforcer les liens entre les différents acteurs de la chaîne de valeur manioc et la population congolaise »,

venant du Cameroun qui domine sur le marché. Après la mise en œuvre de ce projet, nous voulons qu'on trouve vos produits dans les supermarchés de la capitale et de Pointe-Noire, ainsi que dans les boutiques des quartiers », a signifié Jean-Martin Bauer.

De son côté, l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula a fait savoir que cette foire-exposition était une illustration des liens étroits de coopération entre les deux parties.

« La foire-exposition d'aujourd'hui constitue une étape clé pour le projet qui met un accent particulier sur la transformation du manioc en produits encore peu connus au Congo. C'est à travers ce type d'événements que l'on peut renforcer les liens entre les différents acteurs de la chaîne de valeur manioc et la population congolaise », a-t-il dit.

La présidente du conseil municipal de Madingou, Simone Bakoumina, s'est quant à elle félicitée du choix de sa commune pour abriter cet événement. « Ce ciblage est tout à fait pertinent quand on sait la place fondamentale qu'occupe dans notre terroir cette denrée alimentaire à côté du haricot et de l'arachide. Ces trois cultures sont à la base de la vocation agricole du département de la Bouenza, qualifié grenier du Congo. En effet, la Bouenza doit beaucoup à cette vocation agricole et à son économie rurale, en dépend énormément le grand public », a-t-elle renchéri.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT

Quarante coopératives de Goma Tsé-Tsé dotées d'équipements agricoles

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme rurale, le 15 octobre, la ministre chargée de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a mis à la disposition des groupements agricoles du matériel et des semences pour la relance de leurs activités perturbées à cause des restrictions liées à la covid-19.

« Ce matériel va permettre aux femmes rurales de Goma Tsé-Tsé de relancer leurs activités en réduisant la pénibilité des travaux de production », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo lors de la remise des équipements. La femme rurale contribue à 64% de la production agricole du pays, à 80 % de la production vivrière, 60% dans les activités de fumage de poisson, de séchage s'agissant de la pêche, a souligné la ministre. Selon elle, le thème de célébration de cette journée : « La femme congolaise engagée dans la production locale » résume tout dans le sens de ce qu'elles font et de ce qu'elles doivent continuer à faire.



Une vue du matériel agricole doté aux femmes rurales de Goma Tsé-Tsé

Le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a quant à lui in-

diqué que la dotation faite à ces coopératives permettra d'empêcher l'exode rural qui

a des conséquences négatives sur la production. Les activités agricoles des femmes rurales

« Ce matériel va permettre aux femmes rurales de Goma Tsé-Tsé de relancer leurs activités en réduisant la pénibilité des travaux de production »,

contribuent, entre autres, à la sécurité alimentaire, a rappelé le diplomate onusien avant de réitérer l'engagement du Programme des nations unies pour le développement à soutenir le gouvernement congolais dans le processus de relèvement des populations vulnérables. Pour sa part, le sous-préfet du district de Goma Tsé-Tsé, Prosper Diatoulou, a salué l'initiative qui permettra aux femmes rurales de la localité de renouer avec les activités qui leur permettent de se prendre en charge. Les attentes des femmes rurales de cette localité du département du Pool, selon lui, demeurent nombreuses.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

L'Unesco salue les efforts du Congo dans la lutte contre la drépanocytose

En séjour de travail au Congo, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a effectué, le 14 octobre, une visite guidée au Centre national de la drépanocytose (CRND), en compagnie de la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine dans la lutte contre cette maladie génétique.

Pour marquer son passage dans cette structure sanitaire, la directrice de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a salué, dans un livre d'or, le travail abattu pour la construction du Centre national de la drépanocytose (CNRD).

« C'est un honneur que de saluer le travail du CNRD soutenu par l'Unesco à l'initiative du Congo, et grâce à l'inlassable plaidoyer de la première dame du Congo. Nous avons aussi lancé, ce jour, une campagne pour l'éducation scientifique des femmes. Car le monde a besoin de science et la science a besoin des femmes », a-t-elle mentionné.

Audrey Azoulay a souligné le rôle joué par l'Unesco qui a accompagné « la reconnaissance de la drépanocytose comme priorité de santé publique mondiale ». Par la même occasion, elle a salué le plaidoyer de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, ainsi que l'engagement du Congo et celui du Sénégal dans la lutte contre la drépanocytose.

La directrice générale s'est dit fière d'avoir accompagné la « prise de conscience mondiale sur la drépanocytose », de faire en sorte que cette maladie soit reconnue comme priorité mondiale de santé publique. Elle a insisté sur la place de la femme dans la recherche scientifique.

Hormis la visite du centre, l'épouse du chef de l'Etat et Audrey Azoulay ont participé à une conférence dans le cadre de la journée scientifique sur les thèmes suivants : « La drépanocytose, l'espoir est permis » ; « Femmes et sciences en Afrique,



Antoinette Sassou N'Guesso et Audrey Azoulay visitent le CNRD/Adiac

une révolution silencieuse », à laquelle ont pris part également six membres du gouvernement spécialisés dans différents domaines (santé, éducation, information et la recherche scientifique), et des filles des classes renforcées du lycée de la révolution.

Deux exposés ont été présentés tour à tour par le directeur général du CNRD, Alexis Elira Dokékias, et la présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), Francine Ntoumi. Le premier a fait un bref aperçu historique du centre de référence de la drépanocytose, « Antoinette Sassou

N'Guesso », inauguré en 2015 et placé sous tutelle du ministère de la Santé. Il a rappelé aussi des actions à mener concernant la lutte contre la drépanocytose ainsi que l'éducation des jeunes filles.

Après avoir rappelé les efforts consentis dans le domaine de la recherche scientifique, le Pr Francine Ntoumi a, de son côté, déploré la faible représentation des femmes dans le domaine des sciences, et a plaidé en leur faveur. « Nous avons le soutien de l'Unesco, et nous espérons que ce soutien va continuer pour que les efforts soient plus importants pour la jeune

Antoinette Sassou N'Guesso, marraine du projet « Femme et science »

L'arrivée à Brazzaville de la directrice générale de l'Unesco a coïncidé avec le lancement de la campagne officielle de sensibilisation du projet « Femme et science 2020-2021 ».

Le Pr Francine Ntoumi a saisi cette occasion pour solliciter l'accompagnement de la première dame du Congo comme « marraine officielle » de cette campagne débutée en 2014.

Peu avant, la ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion

de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé le rôle joué par l'Unesco depuis 2002, dans la lutte contre la drépanocytose. Sans oublier le plaidoyer des premières dames du Congo et du Sénégal, ainsi que les états généraux de la drépanocytose tenus en 2005 à Brazzaville.

La ministre a salué l'implication de l'Unesco dans la lutte contre cette maladie génétique en particulier, et dans le bien-être de la femme et de l'enfant en général.

Prenant la parole à son tour, la présidente de la Fondation Congo Assistance a exprimé sa satisfaction pour le chemin parcouru avec l'Unesco. Cette organisation, a-t-elle indiqué, « a été la première du système des Nations unies à adopter une résolution faisant de la drépanocytose une priorité de santé publique en octobre 2005. Je suis persuadée que l'Unesco continuera à nous appuyer dans cette bataille, qu'elle appuiera le Congo à travers l'initiative du prof Francine Ntoumi relative à la promotion des études scientifiques des jeunes filles ».

Dans le domaine de l'éducation, elle a rappelé son implication dans l'amélioration de la formation des enseignants au Congo, à travers la construction à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, d'un centre de formation des enseignants. Pour Antoinette Sassou N'Guesso, « le lien entre enseignants et élèves de qualité est aisément établi ». Et elle a réaffirmé, à cet effet, son engagement « constant » dans différentes batailles.

Yvette Reine Nzaba

COGÉLO

La direction générale confiante en l'avenir de la société

Le directeur général de la Congolaise de gestion et de loterie (Cogelo), Guy Roger Moigni, a affirmé, au cours d'un point de presse, que sa société garde un espoir en l'avenir.

Guy Roger Moigni a fait cette déclaration à l'occasion de la célébration des vingt-neuf ans de la création de la Cogelo. Créée le 13 février 1991 par l'assemblée générale constituante de ses actionnaires, elle est une société anonyme de droit congolais qui a démarré ses activités le 12 octobre 1991 à Brazzaville et a progressivement étendu son réseau sur le territoire national.

Axée essentiellement sur les courses de chevaux au début de ses activités, la Cogelo a diversifié sa gamme de produits avec le lancement des jeux de grattage, du loto à boules, des paris sportifs, etc. Elle compte aujourd'hui trois cent trente-sept agents permanents, et six cents auxiliaires (manda-



Guy Roger Moigni lors de la conférence de presse (crédit photo/Adiac)

taires et vacataires), soit plus de mille revenus mensuels garantis, a expliqué le directeur général. Cette évolution, a-t-il renchéri, a été rendue possible grâce au professionna-

lisme des directeurs généraux qui se sont succédé à la tête de cette entreprise.

Par ailleurs, le directeur général a reconnu que la Cogelo traverse une situation difficile

marquée par l'instabilité financière accentuée par la décroissance du chiffre d'affaires. Cette situation, a-t-il poursuivi, est due à plusieurs erreurs de gestion commises dans le

passé, notamment l'absence d'une vision claire du devenir de l'entreprise et du rôle que l'on devrait lui faire jouer dans la société congolaise.

Au regard de l'accentuation des tendances préjudiciables pour l'entreprise, le conseil d'administration venait de décider du remplacement de l'équipe dirigeante par une nouvelle, dans l'espoir d'apporter un nouveau souffle à la société. La direction générale actuelle, a-t-il insisté, est résolue à redresser la situation de la Cogelo et à assainir sa gestion. Afin d'y parvenir, Guy Roger Moigni pense qu'il est primordial et nécessaire de définir le plan de sortie de crise. C'est le travail auquel il s'attèle.

Bruno Okokana

...La Cogelo traverse une situation difficile marquée par l'instabilité financière accentuée par la décroissance du chiffre d'affaires.

4° RELICO

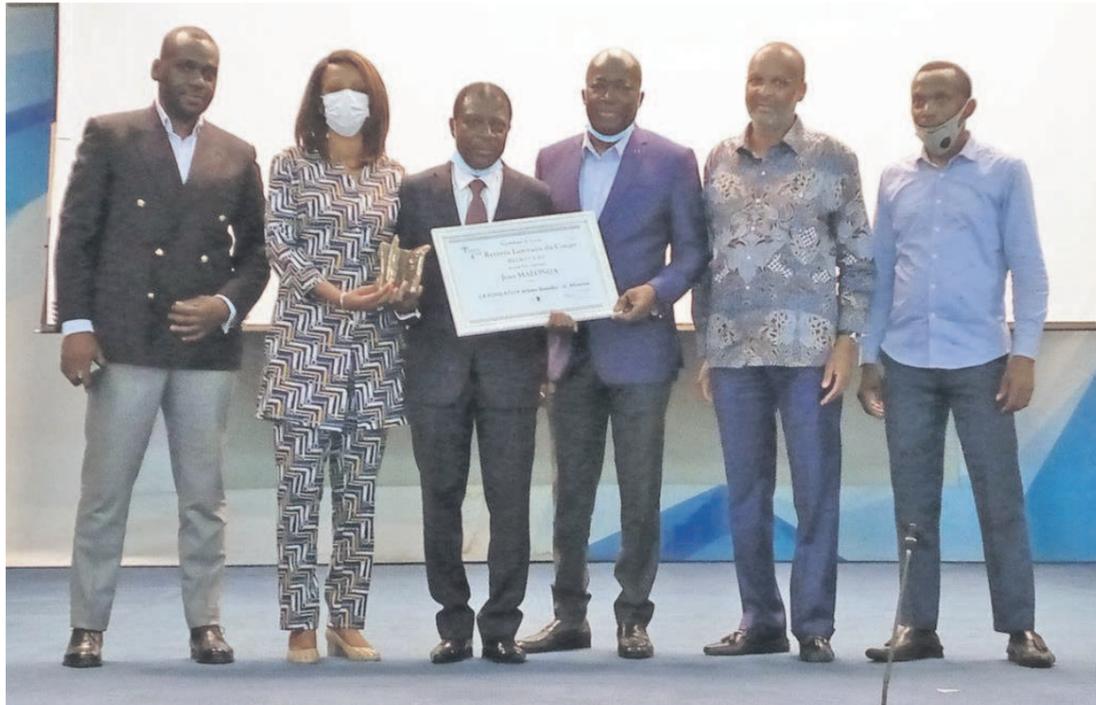
La fondation Mfumu et Alphonse Chardin Nkala récipiendaires de l'édition 2020

Les lampions de la quatrième édition de la Rentrée littéraire du Congo (Relico) se sont éteints le week-end dernier à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. La cérémonie a été marquée par la remise solennelle du Grand prix Jean Malonga dans ses versions « Mécénat » et « Création ».

Organisée sur le thème « Littérature, legs et mémoire », la quatrième édition de la Relico a été sanctionnée par la remise officielle du Grand prix Jean-Malonga « Mécénat » à la fondation Mfumu que préside Donald Mfumu. Quant au Grand prix littéraire Jean-Malonga version « Création », il a été décerné à Alphonse Chardin Nkala, romancier, poète, et acteur culturel.

Le président du PEN Centre Congo, Florent Sogni Zaou, a précisé dans son mot de remerciement que le Grand prix dans sa version « Création » récompense l'ensemble de la carrière d'un écrivain, tous genres confondus. Il est attribué à toute personne ayant dépassé le nombre de trois titres alors que le Grand prix version « Mécénat » est accordé à toute personne morale (un individu, une association, une société). C'est un geste de remerciement à cette personne qui leur apporte le soutien.

Florent Sogni Zaou a profité de l'occasion pour fixer la date de la cinquième édition. « La quatrième édition ne nous laisse pas chaos sur le carreau. Nous avons tou-



jours espoir et c'est cet espoir qui nous fait programmer la cinquième édition de la Relico que nous prévoyons pour les 7, 8 et 9 octobre 2021 », a-t-il annoncé. Clôturant la quatrième édition, Claire Kombo, conseiller aux

lettres, à l'édition et à la vulgarisation, représentant le ministre de la Culture et des Arts, a souligné l'importance du secteur culturel qui est indéniablement un levier essentiel de développement susceptible de concourir à la diversification de l'économie nationale tant prônée par le président de la République, chef de l'Etat, grand protecteur des arts et des lettres, Denis Sassou N'Guesso. Quant au ministère de la Culture et des Arts, a-t-il indiqué, il apportera toujours son appui dans

la mesure du possible. « Je ne voudrais pas vous rappeler la place qu'occupe Jean Malonga au panthéon de la littérature congolaise, mais il plait de constater que le Grand prix inscrit par votre association PEN Congo Brazzaville porte le nom de ce prestigieux écrivain signataire de l'acte de naissance de la littérature congolaise. C'est une initiative que nous louons vivement. Aux différents récipiendaires de cette édition je leur adresse mes chaleureuses félicitations et une invitation à plus de créativité. A tous ceux qui n'ont pas été retenus, la porte du succès reste ouverte ; à vous de faire preuve de persévérance et d'ingéniosité », a déclaré Claire Kombo.

Rappelons que la quatrième édition a été organisée par l'association PEN Centre Congo Brazzaville en partenariat avec la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et l'association Culture Elongo avec le soutien de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo.

Bruno Okokana

BRAZZAVILLE, CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

Une mémoire partagée



Le 27 octobre 2020, Brazzaville célèbre les 80 ans du Manifeste de Brazzaville qui créa le Conseil de Défense de l'Empire, premier organe de gouvernement de la France Libre.

Pendant trois jours, du 27 au 29 octobre 2020, des manifestations organisées par la République du Congo en partenariat avec l'ambassade de France au Congo et la Fondation Charles de Gaulle, retraceront les moments forts de cette histoire qui a marqué un tournant dans l'organisation de la France Libre. Retrouvez ici les articles et documents relatifs à ces événements.

La rédaction

LITTÉRATURE

Henriette Wongudi publie « Surmonter le découragement »

L'ouvrage « Surmonter le découragement » est la première œuvre littéraire de Henriette Wongudi dans laquelle elle relate la manière dont le jeune d'aujourd'hui voit les difficultés de la vie, et comment il envisage de les surmonter. Plusieurs facteurs, à savoir l'ambition, la peur, les risques, le courage et bien d'autres y sont évoqués.

Paru en octobre 2020 aux éditions Edilivre, le livre « Surmonter le découragement » est une sorte de guide pour toute personne qui traverse des moments difficiles, un mode d'emploi pour celle qui n'en a pas encore rencontrés et un rappel pour celle qui en a déjà traversés.

Ce roman est couronné par l'histoire complexe d'une jeune fille congolaise étant passée par différentes épreuves et faisant de cette partie du livre une sorte de témoignage. Son histoire est un résumé vivant et le meilleur exemple que ce livre aurait pu avoir.

« Par deux points ne passe qu'une et une seule droite, votre premier point est votre point de départ et votre deuxième, l'extrémité, est votre point d'arrivée, et votre droite, elle, est votre parcours. Telle est

la vie lorsque l'on se donne des objectifs, on commence quelque part, on trace sa ligne pour arriver à son objectif. Dans ce livre, vous vous retrouverez,

vous apprendrez et prendrez conscience que les difficultés ne sont qu'une étape de la vie et qu'elles entraînent le changement. », exhorte l'auteure aux pages 7 et 8.

« Surmonter le découragement » est aussi un recueil de citations qui correspondent aux situations évoquées, avec une partie de l'expérience de chacun des auteurs qui illustre parfaitement son contenu. Il témoigne des réalités de la vie et des faits qui vont avec. La vie quant à elle n'est qu'un enchaînement de vicissitudes et d'épreuves auxquelles l'homme est constamment formé à y faire face.

« La vie est un voyage, une aventure, elle est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. Elle se repose sur un équilibre et une harmonie des choses et, sans ces deux facteurs, l'homme ne comprend point le sens de sa vie et n'arrive pas à la vivre. », a-t-elle poursuivi.

Henriette Wongudi est une jeune congolaise née à Kinshasa en République Démocratique du Congo. Elle s'est intéressée à la littérature grâce à Christian Tshimanga qui lui fait découvrir le monde des lettres. Le livre « Surmonter le découragement » compte cinquante pages.

Rosalie Bindika



« Par deux points ne passe qu'une et une seule droite, votre premier point est votre point de départ et votre deuxième, l'extrémité, est votre point d'arrivée, et votre droite, elle, est votre parcours. Telle est la vie lorsque l'on se donne des objectifs, on commence quelque part, on trace sa ligne pour arriver à son objectif. Dans ce livre, vous vous retrouverez, vous apprendrez et prendrez conscience que les difficultés ne sont qu'une étape de la vie et qu'elles entraînent le changement. »

COOPÉRATION

L'Unesco entend accompagner l'École de peinture de Poto-Poto

La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a annoncé lors de sa visite au sein de l'École de peinture de Poto-Poto, le 14 octobre, que l'organisation onusienne va continuer de soutenir cet établissement pictural.

Prenant la parole pour son mot de remerciement, le ministre de la Culture et des Arts a dit avec des mots justes à la directrice générale de l'Unesco que sa venue à Brazzaville pendant que l'humanité est confrontée à la pandémie de coronavirus est l'expression de sa volonté à accompagner le Congo à relever ses nombreux défis culturels.

Il a profité de l'occasion pour souligner un aspect qui tient à cœur les cultures des deux Congo. « Je saisis cette occasion solennelle pour vous rappeler que le dossier d'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel a été déposé à l'Unesco le 26 mars de cette année. Ce dossier est porté par la République du Congo (RC) et la République démocratique du Congo (RDC), ceci grâce à vos équipes, grâce au bureau de Brazzaville (RC), grâce au bureau régional de l'Unesco qui se trouve à Yaoundé (Cameroun). Nous sommes poussés par l'obligation de léguer à l'humanité la rumba congolaise, mais nous comptons sur vous, sur le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel. Nous sommes sûrs que la rumba qui est dans notre ADN sera inscrite sur cette liste », a déclaré Dieudonné Moyongo.

Dans son mot de circonstance, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a tenu d'abord à rendre un hommage mérité à tous



Le président des peintres de Poto-Poto donnant l'explication des toiles à la DG de l'Unesco lors de la visite guidée (crédit photoAdiac)

les pionniers qui ont donné une âme et une renommée mondiale à l'École de peinture de Poto-Poto. « Je voyage beaucoup grâce à l'Unesco et partout dans le monde on connaît l'École de peinture de Poto-Poto. On la voit du Mont Marthe à Paris, on la voit à l'Unesco, on

la voit à travers le monde, et cette expression, cette vision du monde qui vous ait si particulière, vous l'offrez à travers vos peintures, à travers vos créations artistiques », s'est-elle adressée aux peintres.

Audrey Azoulay, a reconnu tout de même que la période actuelle est

particulièrement sévère avec la pandémie de Covid-19. Cependant, elle pense que s'il faut reconstruire un futur qui ait du sens, le besoin des artistes, leur vision s'impose. « On a besoin des jeunes, de former des jeunes artistes qui veulent s'exprimer, et donner leur les moyens

de s'exprimer à travers les arts, et à travers la culture. C'est ce que fait cette école, c'est aussi ce que l'Unesco avait reconnu il y a 15 ans, à travers mes prédécesseurs. C'est ce que je suis venue aussi saluer aujourd'hui. Je vais vous dire que l'Unesco va continuer de soutenir l'École de peinture de Poto-Poto. Et nous allons voir très concrètement comment le faire pour continuer à vous accompagner. »

Répondant au ministre de la Culture et des arts sur le dossier de l'inscription de la rumba à la liste représentative du patrimoine culturelle immatérielle, la directrice générale de l'Unesco a souhaité elle aussi que ce dossier puisse aboutir parce que très symboliquement, ce serait une reconnaissance pour toute cette création aussi musicale. « Je suis très sensible aussi du fait que cette candidature soit portée des deux Congo. », a-t-elle déclaré.

Audrey Azoulay a noté que les artistes ont beaucoup souffert de la pandémie. Leurs revenus ont très fortement chuté. Il faut soutenir la culture, l'éducation, car elles sont les bases d'une société solide de demain, a-t-elle insisté.

Notons que l'École de peinture de Poto-Poto a été créée en 1951 par le Français Pierre Lods. Elle totalisera ses soixante-dix ans en 2021.

Actuellement elle est dirigée par Sylvestre Bongouandza

Bruno Okokana

«...Nous allons voir très concrètement comment faire pour continuer à vous accompagner. »

7^e ART

Richi Mbebele « Je demande aux autorités d'avoir un regard particulier sur le secteur du cinéma congolais »

En séjour à Brazzaville pour accompagner un projet cinématographique, le réalisateur, acteur et producteur congolais basé à Pointe-Noire, Richi Mbebele, a accordé un entretien aux Dépêches de Brazzaville au cours duquel il exprime sa satisfaction en lien avec la nomination de son film « Grave erreur 2 » au festival Ecrans Noirs.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Dites-nous, en bref, la raison de votre séjour à Brazzaville.

Richi Mbebele (R.M.) : A l'issue d'un concours de pitch organisé lors des Kamba's Awards 2020, j'avais fait la rencontre d'un jeune réalisateur congolais en herbe qui me paraissait être pétri de talent. A cet effet, je lui avais promis de lui apporter mon expertise lorsqu'il sera à pied d'œuvre de son projet, et c'est cette collaboration qui explique ma présence à Brazzaville pour quelques semaines.

L.D.B. : Votre film « Grave erreur 2 » fait partie des long-métrages nominés au festival Ecrans Noirs. Pouvez-vous nous partager votre ressenti ?

R.M. : Certes, je ne suis pas à ma première nomination à l'international, mais ça reste un mélange de

sentiments positifs. On est heureux et fier en même temps car depuis quelques années, on travaille avec des amis de la corporation pour redonner au cinéma congolais une bonne image. D'autant plus que nous le faisons avec des moyens de bord, se voir nominé à l'un des plus grands festivals de cinéma du continent est une véritable sensation de joie, de fierté, de bonheur.

L.D.B. : Comment se prépare le départ pour Yaoundé dans le cadre de la 24^e édition des Ecrans noirs ?

R.M. : Je suis prêt car je souhaite effectivement prendre part à ce rendez-vous. Mais, si je n'ai pas mon billet dans les délais et qu'aucun autre membre ayant travaillé pour ce film ne peut m'accompagner, je serai déçu. A ce propos, je demande un regard particulier des autorités car c'est une première que cinq films congolais soient nominés lors d'un festival. C'est une

magnifique occasion pour redorer l'image du cinéma congolais et faire de belles rencontres.

L.D.B. : Malgré l'essor de l'industrie cinématographique au Congo, il se pose toujours le problème de consommation des films congolais par les Congolais. Qu'en pensez-vous ?

R.M. : Nous avons encore un long chemin à faire avant que le secteur ne s'émancipe réellement. Il faut des mécanismes juridiques pour valoriser l'existence et la pratique du cinéma au Congo. Pour que nos œuvres arrivent dans les ménages, il y a toute une succession d'étapes à franchir qui sont portées par un cadre juridique et commercial bien établi. Par ailleurs, pour des cinéastes évoluant en indépendant comme nous, ce n'est pas évident d'atteindre un large public avec un budget limité car la rentabilité dépend de l'investissement fait en amont. Ainsi, bien que nous nour-



rissions de grandes ambitions, il est difficile de les atteindre quand tous les moyens ne sont pas réunis.

L.D.B. : On a l'impression que les sponsors et mécènes hésitent encore à soutenir le secteur...

R.M. : Le rôle des mécènes et sponsors est de mettre en place des conditions, pour soit favoriser la naissance d'un mouvement ou d'une tendance, soit la pérenniser à partir du moment où elle existe déjà. Nous œuvrons pour le cinéma congolais, donc pour la fierté du pays. Dommage que nombreux ne

reconnaissent pas tous ces efforts et semblent réticents à l'idée d'investir dans nos projets.

L.D.B. : Pour conclure, quel est le secret de la performance de Richi ?

R.M. : J'ai coupé les pans pour aller au village du cinéma et je suis condamné à y rester. Mon secret, c'est la passion pour le métier. Le plus important c'est ce que les gens retiennent en regardant mes films. Les nominations et les trophées ne sont que des bonus.

Propos recueillis par Merveille Atipo

INTERVIEW

Barthélémy Ngatsono : « Nous ne serons pas pardonnés en cas d'échec »

Après plusieurs mois de rupture, le sélectionneur des Diables rouges locaux a repris du service en vue de préparer la 6^e édition du Championnat d'Afrique des nations, prévu du 16 janvier au 7 février 2021 au Cameroun. Au cours de cette interview, Barthélémy Ngatsono s'est montré confiant quant à la capacité de ses poulains à franchir un palier lors de cette compétition.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Vous reprenez du service après plusieurs mois, comment se présente le programme de préparation des Diables rouges locaux dont vous avez la charge ?

Barthélémy Ngatsono (B.N) : Nous avons un programme bien établi parce qu'il y a eu une première phase où nous avons regroupé les enfants. Cela s'est bien passé sauf qu'on n'a pas eu tout le monde au départ parce qu'il y a eu des exigences sur le coronavirus. Il fallait que tout le monde passe des visites et ait son certificat. La deuxième nous la reprenons le 16 octobre. Cette fois-ci, ça va être un peu plus sérieux. Parce qu'à cette étape, on aura des tests à faire pour essayer un peu de retrouver les aptitudes de tout un chacun, ce qu'il présente pour que nous puissions bien élaborer notre programme de travail par la suite. Le programme est très long. Depuis octobre là où nous avons commencé jusqu'en janvier, on aura des petites séquences, des journées au cours desquelles on va relâcher les enfants. De plus en plus, nous serons avec les enfants jusqu'à la fin. Nous avons prévu des matches d'entraînement et des sorties. Si tout se passe bien logiquement on aura deux sorties.

L.D.B. Au niveau interne, il n'y a que l'AS Otoho et l'Etoile du Congo qui sont autorisées à reprendre les entraînements, comment allez-vous faire pour livrer

les matches amicaux que vous prévoyez ?

B.N. Nous sommes en train de prendre déjà certaines dispositions. De toutes les façons, les trois équipes sont concernées par les compétitions africaines. Nous serons obligés de jouer des matches d'entraînement entre nous. C'est déjà ce que nous avons entrevu comme démarche. Ça va se passer comme ça en attendant que nous puissions avoir des matches au niveau de l'extérieur.

L.D.B. Vous parlez des matches à l'extérieur, peut-on connaître déjà le programme ?

B.N. Vous ne pouvez pas travailler sans programme. Nous en avons un que nous avons déposé à la Fédération congolaise de football. C'est un projet qui peut toutefois subir des modifications par rapport à ce que nous pourrions rencontrer chaque jour.

L.D.B. Dans quel état de forme avez-vous trouvé vos poulains pendant cette reprise ?

B.N. Pour l'instant, on ne peut pas parler de forme. Vous savez sept mois c'est beaucoup. C'est pour cette raison que nous insistons sur des tests qui seront mis à la disposition des joueurs pour justement nous permettre de connaître leur niveau exact. Mais il y a de l'enthousiasme. Vous voyez, les enfants ont envie de travailler. C'est un plaisir pour eux, de se retrouver après autant de mois de rupture.



Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur des Diables rouges locaux Adiac

L.D.B. Avant la rupture, l'attaque était le secteur le plus décrié. Comment redynamiser la ligne attaque en l'absence du championnat ?

B.N. L'attaque c'est la maladie du football congolais. Je crois que le meilleur buteur c'est un joueur étranger. Quand on n'a pas de véritable buteur, il faut miser sur le collectif. C'est notre stratégie. On va mettre l'accent sur le collectif. Ce n'est pas pour la première fois. D'ailleurs pour qu'on se qualifie, c'est un défenseur qui avait marqué. Il n'est pas dit que seul l'attaquant doit marquer le but. Un défenseur ou un milieu peut marquer. On voit Sergio Ramos avec le Real

L'attaque, je ne pense pas que ce soit un problème. C'est le football. Selon la règle c'est tout le monde qui attaque et tout le monde qui défend. Le but peut provenir de n'importe quel joueur, pourvu qu'il soit mis dans les conditions qui lui permettent de marquer le but.

L.D.B. Le programme de la compétition et les adversaires étant connus, quel est votre jugement sur votre groupe dans lequel on retrouve la RDC, le Niger et la Libye ?

B.N. Je me réserve de tout commentaire. Je sais que ça va être vraiment dur. Pour l'instant ce qui me préoccupe, c'est la préparation, à l'issue de laquelle je pourrai

apprécier mon équipe. Je sais que c'est une compétition. Je connais les attentes du football congolais, de ses dirigeants, du ministère des Sports et de l'Éducation physique et des joueurs eux-mêmes, parce qu'ils ont besoin qu'on parle d'eux. Chacun de nous a une ligne directrice à pouvoir mettre en place pour qu'on parle de notre football. De toutes les façons, toutes les équipes engagées à cette compétition subissent les mêmes sanctions. Nous ne serons pas pardonnés au cas d'échec. C'est ce que nous savons. À nous de prendre toutes les dispositions pour ne pas passer à côté de notre objectif.

L.D.B. 2018 vous étiez quart-finalistes, quelles sont les ambitions pour 2021 ?

B.N. Dans la vie d'un homme, les ambitions doivent être toujours à la hausse. Oui on s'est arrêté en quart de finale, le souhait serait de faire plus que ça parce que dans cette compétition, les gens ne vont plus nous négliger. Ils nous prendront cette fois-ci au sérieux. Ce qui veut dire que ça ne va pas être facile. Il faut seulement travailler, je crois qu'on pourra. J'ai la foi qu'avec ses enfants nous pourrions sortir de là la tête haute. J'ai la foi.

L.D.B. Pour conclure

B.N. Laisser nous d'abord travailler. On se retrouvera juste avant notre départ même quand nous allons livrer nos matches d'entraînement.

Propos recueillis par James Golden Eloué

HANDBALL

La Cahb reporte le 42^e Championnat d'Afrique des clubs champions

Initialement prévue du 13 au 19 novembre au Caire, en Egypte, la compétition qui réunit chaque année les meilleurs clubs des championnats africains a été reportée par la Confédération africaine de handball (Cahb).

Le renvoi de la quarante-deuxième édition intervient deux semaines seulement après la cérémonie de tirage au sort. Ce changement de date fait suite à la requête de la Fédération égyptienne de handball, estimant ne pas être prête à accueillir ce grand rendez-vous du handball africain.

Pour cette fédération, des mesures sécuritaire et sanitaire mises en place par le gouvernement, dans le cadre de la lutte contre l'expansion de la pandémie liée au coronavirus, auraient eu un impact sur l'achèvement des infrastructures sportives devant accueillir l'événement.

A cet effet la Cahb, en accord avec l'instance dirigeante du handball égyptien, communiquera prochainement les nouvelles dates.

Les clubs congolais, qui étaient d'office qualifiés dans cette compétition suite à leur exploit au niveau local, sont jusqu'alors



Etoile du Congo champion de Brazzaville 2019 Adiac

déclarés forfait pour la phase finale car ils ne figurent pas sur la liste présentée récemment par la confédération, au terme du tirage au sort qui s'est déroulé le 2 oc-

tobre dernier. Vu la situation sanitaire actuelle, la pandémie du coronavirus a sûrement eu raison sur la préparation d'Abo sport chez les dames

et de l'Etoile du Congo en version masculine qui étaient censés représenter le Congo à ce championnat continental. Les clubs congolais devraient

donc attendre l'année prochaine pour tenter de goûter à nouveau aux délices de cette compétition qu'ils jouent régulièrement.

Seuls les clubs égyptiens, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, de l'Angola, du Bénin, de l'Éthiopie, du Sénégal, du Maroc et du Burundi participeront à cette édition.

Les deux chapeaux des clubs inscrits à cette compétition Chez les dames

Egypte FAP (Cameroun) Heritage (RDC) TKC (Cameroun) Primero de Agosto (Angola) Petro Athletico (Angola) Aspac (Bénin)

Chez les hommes

Egypte 1 Egypte 2 FAP (Cameroun) Mekele (Éthiopie) JSK (RDC) Widad Smara (Maroc) Asfa (Sénégal) Burundi

Notons que les noms des clubs égyptiens et burundais devant prendre part à ce championnat seront connus dans les prochains jours.

Rude Ngoma